

# Le projet de parcours de réussite individualisé (PPRI) & l'accueil des jeunes exclus du collège



**Porteur et territoire** ADOS (Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire) – QPV Moncey (Lyon 3<sup>e</sup>)

**Thématique** Prévention du décrochage scolaire

**Public concerné** 15 jeunes en PPRI et 35 jeunes exclus du collège

**Partenaires associés** ADOS/ Ville de Lyon/ Education Nationale (Principal du collège, professeurs)/ Familles

## **Présentation succincte de l'action**

**Le PPRI (Projet de parcours de réussite individualisé) :**

### *Définition du public concerné par le dispositif PPRI*

L'équipe éducative du collège est en charge de repérer les élèves (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) en phase de rupture avec les règles de vie, conséquence d'un décrochage avéré.

### *Mise en œuvre du parcours adapté sans limite de temps dans l'année.*

Les matinées ont lieu au collège et sont consacrées au travail scolaire sur la base d'évaluation de compétences. L'élève bénéficie d'un allègement et d'un aménagement de son emploi du temps pour certains après-midi. Il est accueilli au sein de structures associatives partenaires en tant que stagiaire dans leur structure.

### *Les modalités d'évaluation :*

Un bilan mi-parcours est réalisé avec le jeune, ses parents, le collège et les partenaires éducatifs associés.

Le bilan final permet de construire dans la durée avec le jeune et sa famille la poursuite de sa scolarité dans les meilleures conditions possibles.

## **L'accueil des jeunes exclus temporairement du Collège :**

Transmission immédiate de toutes les exclusions à ADOS par mail en provenance du collège.

Distribution de la plaquette D'ADOS aux familles des exclus lors de l'entretien avec le collège.

Rencontre par ADOS du jeune et de ses parents pour l'organisation de cet accueil spécifique et la mise en place du suivi individualisé.

Transmission à ADOS par les professeurs principaux des devoirs pour les élèves exclus.

Retour par ADOS aux professeurs principaux de la période d'exclusion.

## **Objectifs de l'action:**

Lutter efficacement contre le risque de décrochage scolaire.

Retisser des liens de confiance avec le personnel encadrant (figure de l'adulte) notamment à travers l'apport des partenaires associatifs.

Redonner du sens à ce qui se fait à l'intérieur du collège.

Favoriser l'estime de soi du jeune et l'implication des parents.

## **Résultats attendus:**

Implication du jeune dans la démarche et capacité à finaliser le parcours.

Implication des parents dans le dispositif : Nombre de rencontres et d'entretiens.

Capacité pour le jeune à s'engager et tenir le stage

Comportement adapté en stage

Amélioration du comportement de l'élève en classe à l'issue du parcours

## **Démarche :**

Le cadre partenarial

La dimension du projet qui consiste à « faire avec » le jeune

Le lien avec la scolarité du jeune (redonner du sens à l'institution)

La possibilité de faire évoluer le projet (flexibilité de la démarche)